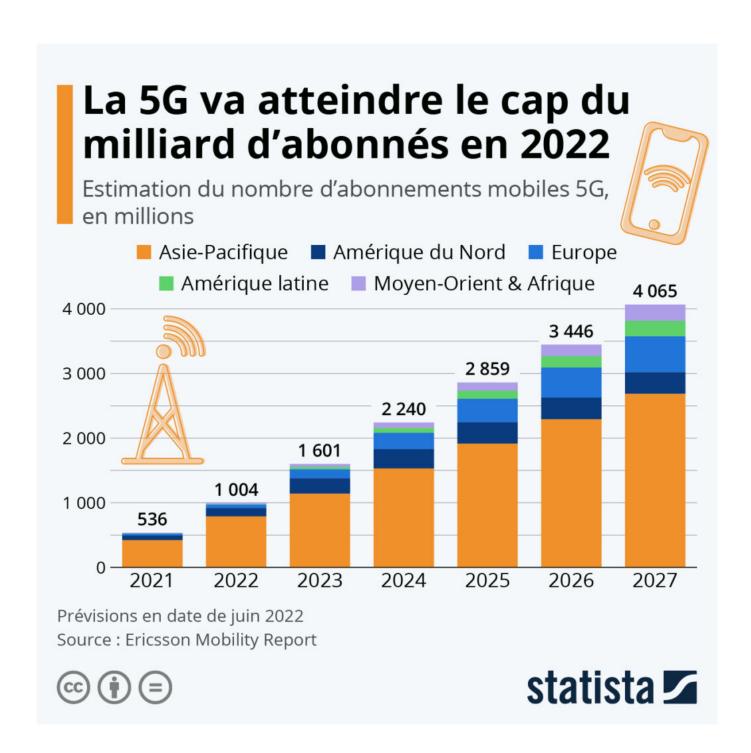


La 5G va atteindre le cap du milliard d'abonnés en 2022





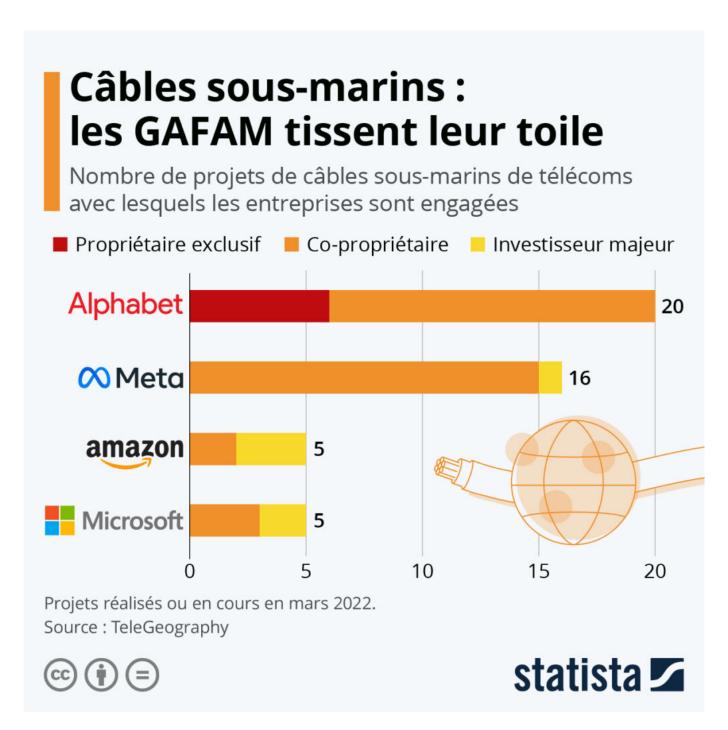


Selon les dernières estimations d'<u>Ericsson</u> en date de juin, le marché mondial de la <u>5G</u> devrait atteindre le milliard d'abonnements fin 2022, soit un peu plus du double qu'en décembre 2021. Plus des trois quarts seront localisés dans la région Asie-Pacifique (près de 790 millions). Si cela se confirme, la 5G aura mis deux ans de moins que la 4G à atteindre ce <u>seuil d'adoption</u> après son lancement.

Il est prévu que le nombre d'utilisateurs continue d'exploser dans les prochaines années, en lien notamment avec une forte croissance attendue sur les marchés nord-américain et européen. Le cap des 2 milliards d'abonnements devrait ainsi être atteint à l'horizon 2024. À cette date, la 5G pourrait déjà devenir la norme d'accès mobile dominante dans certains pays asiatiques (Corée du Sud, Chine,...) et en Amérique du Nord.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

Câbles sous-marins : les géants de la tech tissent leur toile



Plus de 95 % des <u>données numériques</u> mondiales transitent aujourd'hui par des câbles sous-marins de télécommunications. Il n'est donc guère surprenant de voir les <u>géants de la tech</u> se lancer à l'assaut de ces infrastructures stratégiques. Comme le détaille le <u>recensement</u> actualisé de TeleGeography, Alphabet, Meta, Microsoft et Amazon sont tous propriétaires ou copropriétaires et investisseurs majeurs de plusieurs câbles sous-marins déployés ou en cours de réalisation autour du globe.



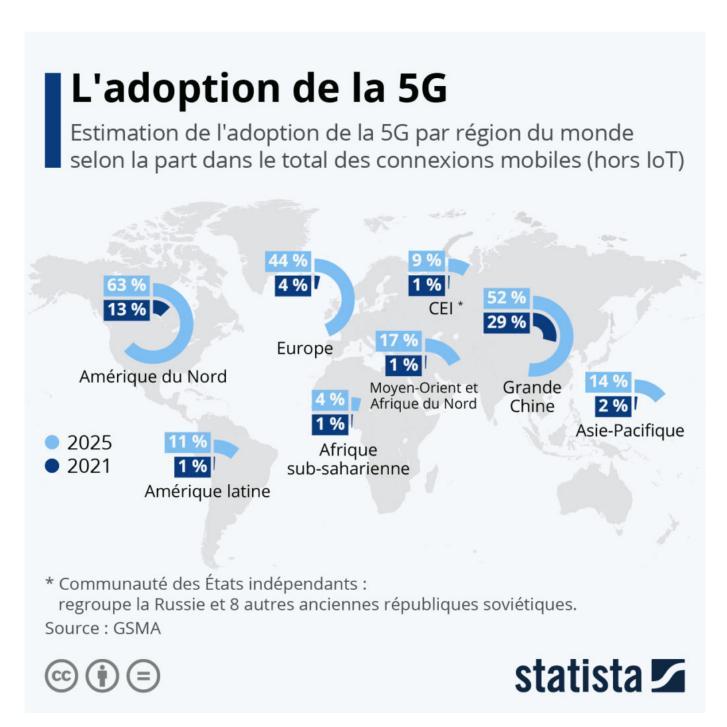
Comme le montre notre graphique, c'est pour le moment <u>Alphabet</u>, la maison-mère de Google, qui mène la course devant <u>Meta</u>, ayant investi dans un total de 20 projets de câbles sous-marins contre 16 pour le groupe de Mark Zuckerberg. De plus, Alphabet est également la seule des quatre entreprises à disposer de câbles exclusivement pour son propre usage, au nombre de 6. Parmi ces derniers, on peut citer « Dunant » qui connecte la côte Est des États-Unis à la côte atlantique française, ou encore « Grace Hopper », qui devrait être mis en ligne cette année et qui reliera les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne.

Sur le même sujet : notre <u>carte</u> des principaux câbles sous-marins en service dans le monde.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

L'adoption de la 5G à travers le monde





Alors que le marché des smartphones est arrivé à maturité et que les innovations du secteur attirent de moins en moins, le passage à la 5G promet d'être le plus grand moteur de croissance de la téléphonie mobile dans les années à venir. Selon les estimations de la GSMA, la 5G représentait 8 % des connexions mobiles dans le monde en 2021. Si cette technologie a encore une belle marge de progression, il lui faudra toutefois encore plusieurs années avant de dépasser la 4G. Les experts prévoient ainsi qu'une



connexion mobile sur quatre se fera sur le réseau 5G en 2025. La 4G devrait donc conserver une longueur d'avance d'ici là, avec 55 % des connexions à l'échelle mondiale.

Comme le montre notre graphique, la région Grande Chine (incluant Hong Kong, Macao et Taïwan) mène la course à l'adoption avec déjà 29 % de connexions 5G sur son réseau mobile. L'Amérique du Nord arrive loin derrière avec un taux d'adoption de 13 %, alors que l'<u>Europe</u> accuse un retard encore plus important : seulement 4 % de connexions 5G pour le moment. À l'horizon 2025, la 5G devrait devenir la norme prédominante en Chine et en Amérique du Nord, tandis que le reste du monde devrait continuer à utiliser majoritairement la 4G.

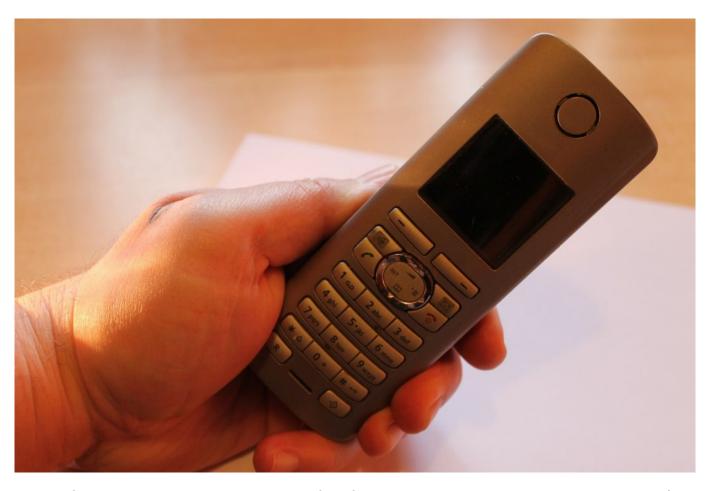
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Télécommunications en Vaucluse : Cédric O répond à Julien Aubert

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Nous l'évoquions <u>en mars dernier</u>. Le député <u>Julien Aubert</u> saisissait l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, concernant les pannes régulières de téléphonie fixe et mobile en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 Vauclusiens révélait qu'un grand nombre d'entre eux déclarait subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique. Des désagréments prenant principalement la forme de coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblaient donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils recevaient.

Investissement et recrutement

<u>Cédric O</u>, secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a ainsi formulé une réponse au député de la 5e circonscription de Vaucluse. Dans son courrier datant du 30 novembre 2021, le ministre indique avoir enjoint Orange de prendre des engagements ayant abouti à un plan d'investissement massif d'entretien du réseau, dans lequel le Vaucluse a été associé. L'opérateur Orange s'est ainsi engagé à maintenir 500 millions d'euros annuels d'investissement « consacrés à



l'entretien du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance », précise le ministre. 10 millions supplémentaires seront également alloués à 17 territoires prioritaires dont le Vaucluse fait partie.

Orange renforce par ailleurs son recrutement avec 123 nouveaux postes priorisés dans les départements en tension. En cas de dysfonctionnement, l'opérateur s'engage à « fournir une solution de secours mobile en 24h au maximum, à partir du signalement de l'incident » , peut-on lire dans le courrier. A défaut de couverture mobile, pour les cas d'interruption collective de service sur une portion de réseau, « une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie. » Les offres du service numérique universel seront par ailleurs maintenues.

Et de compléter : « le suivi de ce plan sera assuré par la mise en place de comités de concertation locaux à l'échelle départementale, composés de représentants d'élus et des opérateurs sous l'égide des préfets, et d'un comité de concertation nationale qui rassemblera en plus de l'opérateur Orange, des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat. »

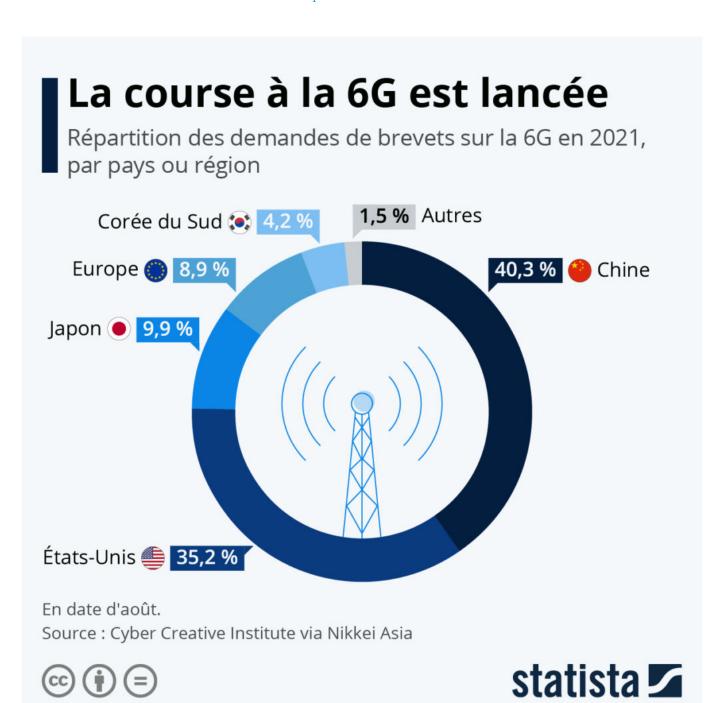
'New deal mobile'

Le 'New deal mobile' est également évoqué par Cédric O. Ce dispositif de couverture ciblée vise à améliorer de manière localisée la couverture de zone. L'identification des zones à couvrir incombe à la préfecture et aux collectivités territoriales, constituées en équipes projets locales. En Vaucluse, 21 sites ont fait l'objet d'un arrêté ministériel. Les opérateurs ont 24 mois à compter de l'arrêté pour mettre en service le pylône. Les zones à couvrir correspondent à des priorités locales identifiées, comme des sites touristiques, des établissements publics, des espaces naturels...

Par ailleurs, le courrier mentionne l'obligation imposée par l'Autorité à Orange, de publier des indicateurs de qualité de service : délais de prestations, taux de conformité des prestations, taux d'incidents mensuels sur parc, etc. Et le ministre de rappeler le plan France très haut débit qui prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national d'un réseau Très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022.

La course à la 6G est déjà lancée





Alors que le <u>déploiement de la 5G</u> est toujours en cours en Europe, le développement de la prochaine génération de réseau mobile, la <u>6G</u>, a déjà bel et bien commencé. Selon un livre blanc publié par Samsung, il faut en moyenne dix ans pour qu'une nouvelle norme soit prête à être commercialisée, la 5G ayant pris huit ans. Le géant technologique sud-coréen suggère ainsi une date de déploiement potentielle de la 6G à l'horizon 2028-2030.



Comme le montre notre infographie, le pays à l'avant-garde de cette nouvelle technologie est la <u>Chine</u>. Les données du Cyber Creative Institute, rapportées par <u>Nikkei Asia</u>, révèlent que sur les quelque 20 000 demandes de brevets liés à la 6G enregistrées en août 2021, 40 % émanaient de la superpuissance asiatique. Les États-Unis ne sont pas très loin derrière, avec 35 % des demandes. En troisième position, on retrouve le Japon d'où provient environ 10 % des demandes de brevet, suivi par la région Europe (9 %) qui s'appuie principalement sur ces deux champions <u>Nokia</u> et Ericsson. Si l'on combine les demandes des pays européens, la Corée du Sud, patrie de <u>Samsung</u> et LG, arrive en cinquième position avec un peu plus de 4 %.

L'étude a analysé les demandes de brevet pour neuf technologies essentielles à la 6G, dont les télécommunications, les stations de base, les technologies quantiques et l'<u>intelligence artificielle</u>. Selon les promesses des scientifiques, la <u>6G</u> pourrait en théorie être cent fois plus rapide que la 5G.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le Département et Orange s'engagent au maintien des télécommunications dans les foyers

Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental du Vaucluse et Philippe Daumas, Délégué Régional Orange en Rhône Durance, ont signé une convention de participation financière visant à concrétiser l'engagement de l'opérateur de télécommunications dans le Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Ce dispositif va concrètement permettre à des familles vauclusiennes de bénéficier d'un abandon de créances : ligne fixe, services Internet, services mobile, auprès de leur opérateur de télécommunications Orange. La convention établie que le Département, qui a en charge l'application du FSL auprès des publics, instruit les dossiers de demande tandis que l'opérateur de télécommunications Orange prendra en charge l'effacement partiel ou total de la dette de ses clients en difficulté, selon la décision du Département. Cette initiative est destinée aux ménages modestes, dans le cadre d'une action préventive pour leur éviter une situation encore plus pénalisante.



Dans le détail

Pour rappel, le Fonds de Solidarité pour le Logement accorde des aides financières pour le paiement des dettes locatives en direction des personnes en précarité, sous conditions de ressources. Ainsi, les difficultés de logement prises en charge par le FSL peuvent relever de l'accès au logement (caution), du maintien de celui-ci (impayés de loyer) ou de certains postes connexes (impayés d'énergie, d'eau, ou de télécommunications). Depuis 2014, à l'échelle nationale, la société Orange a signé 165 conventions de ce type avec des collectivités territoriales et des métropoles. 74 Départements se sont ainsi engagés avec Orange.

M.H.

Télécommunications : Les maires de Vaucluse demandent à Orange de se presser

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'annoncer avoir mis en demeure l'opérateur Orange afin qu'il procède aux réparations et à l'entretien de son réseau de télécommunications dans le département.

Par l'intermédiaire de ses deux co-présidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, l'AMV rappellent que plusieurs maires de Vaucluse ont signalé à l'association des poteaux en bois défectueux ou vétustes, sur le point de tomber, ou mal situés, des câbles électriques défectueux, en surnombre ou mal placés, des câbles électriques relâchés ou au sol, des défectuosités d'autres installations électriques (répartiteur, armoires, plaques au sol) ainsi que des problèmes liés à l'enfouissement des réseaux électriques (refus ou retard d'installations).

Contre l'abandon des usagers des territoires ruraux

« Ces problèmes s'inscrivent dans un contexte général d'abandon des usagers des territoires ruraux et dont les communes craignent une aggravation depuis le déploiement de la fibre optique au détriment des réseaux cuivre, expliquent les deux co-présidents. En effet, si la France s'est engagée à un accès au haut



et très haut débit d'ici 2023, certaines communes rurales ne pourront y accéder avant 2029. L'entretien du réseau cuivre dans les communes rurales de Vaucluse est donc un enjeu primordial pour cette période transitoire. Par ailleurs, certains équipements situés sur le domaine public des collectivités menacent gravement la sécurité publique des usagers. »

L'AMV donne un délai de 3 mois

Dans ce contexte, l'AMV a donc mis en demeure la société Orange de procéder à la réparation de ses infrastructures dans le délai de 3 mois. A défaut de commencement d'exécution dans ce délai, l'Association s'engage à saisir l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) seule compétente pour sanctionner efficacement l'opérateur.

« Dans le cadre de la procédure résultant de l'article L.36-11 du Code des postes et des communications électroniques, la société Orange encourt une sanction dont le montant pourrait atteindre 5% du chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos, ou à défaut 375 000€ », rappellent l'AMV.

Orange s'étonne de la démarche

Pour sa part, le groupe Orange s'étonne de cette mise à l'index. « D'habitude, nous travaillons en étroite collaboration avec les maires de Vaucluse », explique la direction régionale de l'opérateur qui assure « veiller à la maintenance du réseau cuivre avec la volonté de proposer un haut niveau d'accessibilité, y compris en milieu rural. »

- « Bien sûr, il peut y avoir quelques points de difficultés dans le département, notamment dans les zones reculées, reconnaît Orange, mais nous avons lancés un plan de renforcement réseau avec l'AMV. »
- Ce plan s'est traduit par une première intervention sur le territoire de Cotelub, la communauté territoriale Sud Luberon, qui vient de s'achever. L'opération a permis à Orange de procéder à 761 interventions (armoires, nouveaux boîtiers, suppression de désordre visuels...).
- « Nous avons d'ailleurs rendez-vous avec l'AMV cette semaine afin de dresser le bilan de cette opération qui doit être très prochainement menée sur le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon », conclut l'opérateur.

Le député Julien Aubert s'inquiète de la qualité des réseaux de télécommunications en Vaucluse

Alerté par de nombreux témoignages d'habitants de sa circonscription <u>Julien Aubert</u>, député de la 5e circonscription de Vaucluse, a lancé au début du mois de mars 2021 une consultation en ligne*



concernant l'état et la qualité des réseaux de télécommunications notamment de téléphonie fixe en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 vauclusiens fait apparaître qu'un grand nombre d'entre eux déclare subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Cela concerne principalement des coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblent donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils reçoivent.

Rappeler l'accès indispensable à un réseau téléphonique stable

« Cette consultation a confirmé les témoignages que j'ai reçus depuis plusieurs mois, voire années, explique Julien Aubert le député LR (Les Républicains). Il est étonnant de devoir rappeler que l'accès à un réseau téléphonique stable et de qualité est indispensable aux familles, collectivités et chefs d'entreprises du département. Les vauclusiens doivent pouvoir recevoir un service qui profite à l'économie du département et au confort de ses habitants. »

Interpellation du Secrétaire d'État et de l'Arcep

Fort de ce constat le député vauclusien a donc interpellé <u>Cédric O</u>, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

« Si depuis plusieurs années la région Sud et le département de Vaucluse, dont c'est la responsabilité, ont pris à bras-le-corps les retards liés au réseau internet avec le déploiement de la fibre par Vaucluse Numérique dans le cadre du plan Très Haut Débit, force est de constater que l'Etat et les opérateurs, en charge du réseau téléphonique n'ont pas apporté de réponses concrètes à ce sujet comme en témoignent les résultats de cette consultation », écrit le parlementaire qui a également fait part de ses conclusions à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse).

Dysfonctionnements réguliers

« Ceux-ci montrent par exemple que la moitié des particuliers interrogés déclare subir régulièrement des dysfonctionnements sur leur ligne téléphonique fixe et la même proportion concernant leur ligne téléphonique mobile parmi lesquels on compte principalement des coupures et de problèmes de liaison. Il faut également ajouter que près de la moitié des vauclusiens interrogés jugent insatisfaisante la qualité du service de téléphonie mobile qu'ils reçoivent. Ce chiffre s'établit autour de 33% s'agissant du service de téléphonie fixe soit un tiers d'insatisfaits. »

Julien Aubert demande donc au Secrétaire d'Etat de lui « indiquer si des dispositions ainsi qu'un investissement massif en Vaucluse sont envisagés en lien avec les opérateurs de téléphonie pour y remédier ? »

*Sondage réalisé auprès de 500 habitants de Vaucluse entre le 1er et le 24 mars 2021 dont le détail est disponible sur : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/a2d8fddc



(Carte) Orange lance son réseau 5G au Pontet, Les Angles, Villeneuve-lès-Avignon et Rognonas



<u>L'opérateur de téléphonie Orange</u> vient de lancer aujourd'hui son offre 5G sur les communes du Pontet, des Angles, de Villeneuve-lès-Avignon et de Rognonas. Cette arrivée de la 5G en 3,5 GHz devrait apporter des débits jusqu'à 3 à 4 fois plus rapides que la 4G. Cette technologie vise notamment à réduire les temps de latence et permettre une vitesse de téléchargement quasi-instantanée, même avec un mobile.

De quoi permettre de faciliter le déploiement de nombreuses applications (objets connectés, intelligence artificielle, véhicules autonomes, etc) et ainsi faire face à <u>l'explosion du volume des données numériques</u>. La diffusion de cette technologie pourrait être d'ailleurs celle dont l'adoption par le grand public dans le monde serait <u>la plus rapide dans l'histoire de l'Humanité</u>.

« Cette nouvelle technologie est une innovation de rupture qui permettra à tous nos clients, les particuliers comme les entreprises, de profiter d'une qualité de service inédite et de développer de



nouveaux usages », explique Stéphane Richard, président directeur général du groupe.

« La totalité d'Avignon sera couverte d'ici quelques semaines. »

« Le déploiement se fera de manière progressive et dans un dialogue constructif avec l'ensemble des collectivités locales, en parallèle de nos efforts pour élargir la couverture du territoire français en 4G », poursuit celui dont le réseau mobile vient d'être désigné $N^{\circ}1$ pour la 10° fois consécutive en France métropolitaine.

Stéphane Richard se veut ainsi rassurant auprès des nombreux maires, dont celui d'Avignon, qui ont souhaité <u>la mise en place d'un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'Hexagone</u>.

En attendant, ce déploiement réalisé par Orange aux Angles, Rognonas, Villeneuve et Le Pontet permet déjà de couvrir une partie de la cité des papes et plus particulièrement Avignon-Sud ainsi que l'intramuros (voir carte ci-dessous). Pour la totalité de la commune, il faudrait encore patienter quelques semaines.

Un système moins gourmand en énergie

La 5G est la 1^{re} norme mobile qui intègre une optimisation de sa consommation énergétique. Ainsi, les antennes s'activent uniquement à la demande, c'est-à-dire qu'elles ne transmettent que dans la direction des terminaux qui en ont besoin, et seulement au moment où ils en ont besoin. « En réduisant la diffusion des signaux vers l'essentiel, le réseau 5G est plus efficace énergétiquement que la 4G : il permet d'absorber beaucoup plus de trafic de données tout en maitrisant la consommation énergétique », explique Orange.

L'enjeu est de taille concernant notamment le domaine des IOT (Internet of things - Internet des objets) puisqu'il ouvre la voie à une gestion plus connectée dans les foyers, dans les villes, dans l'industrie et même dans la gestion agricole.